

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf et le trois juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHOU Xavier, DAVID-RICHELME Suzanne, VILA Didier,

Absents excusés : PAPINESCHI Véronika a donné procuration à VILA Didier
VILA Charlotte a donné procuration à Denise GILS

Absents : LEFRANCQ Arnaud,
LOUVEAU Solveig,
PELTIER Julien.

Sur proposition de la Présidente, LAPEYRE Denis est désignée secrétaire de séance.

PLACE HANDICAPÉ ÉCOLE

Une place handicapé a été demandée par un parent d'élève aux heures ouvertures de l'école. Après discussion, deux possibilités sont envisagées :

- place handicapée classique
- arrêt minute handicapé réservée à l'école.

La décision est reportée pour la rentrée scolaire de septembre.

SERVICE SANTÉ

Madame le Maire fait part du départ du médecin généraliste au 31 juillet 2019. Aucun remplacement n'est prévu à ce jour.

Un médecin pourrait être logé dans le futur cabinet de kinés qui doit s'installer à Peyriac-Minervois (locaux de l'ancienne école La Calandreta). Le Conseil Municipal décide de passer une annonce sur un réseau professionnel spécialisé dans la recherche de médecins. Une aide à l'installation est également proposée. Un courrier sera envoyé à l'ARS (avec copie au Député) pour une demande d'aide dans la démarche.

ILLUMINATION DE NOËL

Budget 2019 : 1500 €.

Proposition : sapins de Noël en pot (mairie, place A. France, pressoir entrée Est, chemin du jeu du mail, au bas de la rue Jean-Jaurès et Clos de Peyriac.) Coût d'un sapin : 44 €.

3 guirlandes par sapin : 50€ l'unité.

VOIRIE COMMUNALE

- Une demande de limitation de vitesse à 30km/h a été demandée par Mr CICHOCKI pour la rue Planchon, et par Mr CHAUMOND pour le chemin latéral.

Une commission de réflexion globale sur tous les points problématiques de sécurité dans le village aura lieu le 24 juin à 17h30.

- Chemins : de nombreux chemins ont été répertoriés pour la reconstruction suite aux inondations. Les subventions notifiées par la Préfecture ne précisent pas quels sont les chemins éligibles. Il est donc difficile d'engager les commandes de travaux à ce stade.

DOSSIER RÉGION BOURG-CENTRE

Dans le cadre du projet Bourg-Centre, une étude a été confiée au bureau CITANOVA. Leur mission étant la rédaction de la convention liant la commune et la Région. Un dossier de pré-candidature de ce projet doit être déposé à cet effet.

Des groupes de travail sont mis en place pour proposer des fiches actions.

Ce projet de développement s'étale sur trois ans (2019-2020-2021) : les travaux des actions définies bénéficieront d'une subvention de la Région.

CARCASSONNE AGGLO

Une délibération doit être prise pour l'intégration de deux nouvelles communes dans l'intercommunalité : TRASSANEL et POMAS.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

12 JUIN 2019 à 18h30